Mai 2024



# Lettre d'actualités "Espèces"



Nouvelles de la Commission et du programme "espèces" du Comité français de l'UICN

Voici la neuvième édition de la lettre d'actualités "espèces" élaborée avec la contribution des membres de la Commission "espèces" du Comité français de l'UICN.

N'hésitez pas à la faire suivre à tous ceux qui pourraient être intéressés (lien d'inscription).

N'hésitez pas également à nous faire part de vos idées et suggestions pour l'élaboration des prochains numéros.

Bonne lecture !

## Actualités des membres de la Commission



#### Menacée, cette mante de Guadeloupe survit grâce à sa discrétion

Survit grâce à sa discrétion

A Marie-Galante, dans les ravines humides du centre-ouest de l'îlle, vit une petite mante gris marbré, Liturgusa dominica, classée "Vulnérable" dans la Liste rouge nationale. On ne la trouve que dans cet habitat et dans les fortés de la Dominique. Lors des récents ateliers d'évaluation de la Liste rouge de la faune de Guadeloupe, en 2021, les menaces qui pésent sur cette espèce endémique des Petites Antilles ont été révélées : les stations de présence paraissent réduites et probablement en diminution. Son habitat reste encore mal connu, même s'il semble être composé d'une végétation assez banale pour les Antilles. Les entomologistes l'ont très souvent observés sur des troncs de cocoliers, de manquiers, d'arbres à pain, plantés ici ou là en lisière de pâturage à bovins. Portant lourdement le fardeau de son statut d'espèce menacée, l'intégralité de son habitat dans ces ravines reste à découvir et à protéger. C'est la mission que s'est donné l'entomologiste Nicolas Moulin (expert de la Commission "espèces").

En mars 2024, il a arpenté avec son équipe l'ensemble des ravines humides afin de cartographier l'habitat de cette petite mante. Les comptages des individus sur les troncs ne sont pas choses aisées car elle a tendance à jouer à cache-cache avec l'observateur. L'ambition était de géolocaliser et identifier tous les arbres où il est possible de dénombrer les populations de l'espèce (pontes, spécimens, sexes, etc.). Ponctuellement, l'encadrant Grimpe d'Arbre (EGA) de l'équipe, Matias Loubes, pouvaits e charger de répindre les cimes afin d'évaluer la répartition de ces mantes sur les arbres, dans toute leur verticalité.

- Pour en savoir plus :
   Consulter la <u>Liste rouge de la faune de Guadeloupe</u>
   Contact : <u>Nicolas Moulin (</u>Entomologiste indépendant)

### Un hotspot mondial de biodiversité souterraine dans l'Hérault



Les karsts du nord-montpelliérain étaient déjà connus pour leur richesse en espèces aquatiques souteraines (faune dite 'stygobie'). Il 'saigt principalement de crustacès et de mollusques de petite atille, translucides et dépourvus d'yeux. Le karst du Lez, dont la source spectaculaire alimente la ville de Montpellier en eau potable, abrite 39 espèces stygobies et figure parmi les 10 hotspots mondiaux de biodiversité souterraine

Le système des Cent Fonts, au bord du fleuve Hérault, a fait l'objet d'inventaires dans les années 1950-1970, puis à nouveau en 2005-2006 dans le cadre de l'étude d'impact d'un projet de pompage pour l'adduction en eau potable. Une compilation des données issues de ces inventaires a été menée récemment et intégrée à l'INFN. Cette synthése montre que le réseau karsique des Cent Fonts héberge 43 espèces stygobles, dont 34 crustacés et 7 mollusques, hissant cet hydrosystème au 6° rang des sites souternain les puis riches au monde, ainsi qu'au premier rang national. Les 273 de ces espèces sont endémiques de France, certaines micro-endémiques de l'aquifère et de quelques grottes alentour. Près de la moitié sont considérées comme menacées sur la <u>Liste rouge nationals</u>. Par allieurs, l'aquifère des Cent Fonts est la "localité type" de quatre espèces, C'est-à-dire qu'elles ont été initialement observées et décrites à cet endroit.

initialement observées et décrites à cet endroit.

Bien que l'aquifère semble relativement préservé des activités humaines, huit espèces collectées à plusieurs reprises dans les années 1950-1968 nont pas été retrouvées lors de l'inventaire vetnesif mené en 2005-2006, ce qui pose la question des menaces, encore mal comprises, qui peuvent peser sur cet écosystème fragile. Le changement climatique et ses effets connexes, avec l'augmentation de la pression anthropique sur la ressource en eau, pourraient constituer une menace à court terme sur cet écosystème remarquable. L'objectif fixé pour le début de l'année 2024 est de tester l'analyse de l'ADN environnemental au niveau des sources pour inventiorier les mollusques et les crustacés, avec l'espoir de retrouver des traces des 8 espèces "disparues" de l'aquifère.



# Actualités du programme "Espèces"





# Liste rouge des espèces menacées en France : 16 ans de résultats À l'occasion de la Journée mondiale de la vie sauvage, le 3 mars, la Liste rouge des espèces menacées en France a dressé son bilan. Après 16 années d'évalutaions et d'analyses sur la faure la flore, le panorama établi permet de mesurer

# LA LISTE ROUGE DES ESPÈCES MENACÉES EN FRANCE



# défis à relever.

- Quelques chiffres clés de ce bilan :
   17 367 espèces ont été évaluées en France métropolitaine et en outre-mer ;
- 2 903 espèces sont aujourd'hui menacées ;
   189 espèces ont disparu en France dont certaines sont également éteintes au niveau mondial.

# Une première liste des champignons menacés en

Pour la première fois, la Liste rouge des espèces Pour la premiere tois, la Liste rouge des especes menacées en France s'est portée sur les champignons, explorant la situation des bolets, des lactaires et des tricholomes. Parmi les 319 espèces recensées dans ces trois groupes sur le territoire métropolitain, 12 espèces sont menacées, tandis que 16 autres apparaissent

Appartenant à la catégorie des champignons à chapeau, les bolets, les lactaires et les tricholomes s'observent principalement en forêt et parfois en milieu ouvert, des plaines otibres jusqu'en haute montagne. Ils sont composés d'une partie souterraine filamenteuse, le mycélium, et d'une partie extérieure portant le chapeau, qui contient les spores leur permettant de se reproduire. Nombre d'entre eux vivent en symbiose avec des arbres, qui leur apportent des sources issus de la photosynthèse et reçoivent en retour de l'eau et des éléments nutritifs.



Pour identifier les pressions et orienter les priorités de conservation, le risque de disparition de chacune de ces espèces a été évalué. Ces résultats sont le fruit d'analyses coordonnées par le Comité français de l'UICN et l'unité Patrihat (OFE-MINH-CNRS-IRD), avec les conaissances et l'expertise de nombreux mycologues et en collaboration avec l'association AdoniF.







Situées au sud de l'océan Indien, les îles Kerguelen forment un archipel montagneux composé d'une île principale et de centaines d'îles et îlots satellites. Une flore originale s'y est développée du fait de l'isolement extrême de ces terres subantarctiques et de leur climat humide, venteux et froid.

Parmi les 29 espèces de plantes vasculaires railli les 25 sépeces de plantes vasculaites natives, une espèce apparaît menacée et une autre quasi menacée. Même si le risque de disparition reste faible pour la plupart des espèces, la flore de l'archipel est affectée par les plantes et les animaux introduits devenus envahissants et par les impacts du changement climatique.

Les analyses ont été réalisées avec l'expertise de botanistes spécialistes de ces territoires et l'implication de la direction de l'environnement des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF).

#### Publication du panorama sur la réglementation ciblant les espèces exotiques envahissantes

Le Centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes publie un nouveau panorama actualisé de la réglementation relative à ces espèces ! Cet ouvrage rassemble et détaille les principaux éléments de législation et de règlementation concernant directement ou indirectement ces espèces. Il s'adresse aux gestionnaires d'espaces naturels, collectivités, services de l'État, établissements publics, et acteurs économiques désireux de s'approprier ce sujet complexe.

Pour en savoir plus :

- Consulter le site du <u>Centre de ressources EEE</u>
   Contact : <u>Camille Bernery</u>



Première journée d'échanges techniques "plantes exotiques envahissantes et filières du végétal"



Le Centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes, avec l'appui de la Société nationale d'horticulture de France (SNHF), VALHOR, l'Union des professionnels du paysages (UNEP), du Plante & Cité, Jardineries et animaleries de France et HORTIS, a organisé le 4 mars dernier une première journée d'échanges techniques « plantes exotiques envahissantes et filières du végétal ».

Accueillie à la SNHF, cette journée a mobilisé environ 150 participants, en présentiel et distanciel qui ont pu assister à des présentions et tables rondes organisées autour de quatre séquences thématiques portant sur les enjeux des plantes exotiques envahissantes et leur prise en compte par les filières, sur les méthodologies d'élaboration de listes scientifiques, réglementaires et de consensus sur les services de conseil des professionnels sur les choix de palettes végétales, et sur les pistes de travaux collaboratifs ultérieurs.

Pour en savoir plus

- Consulter le site du <u>Centre de ressources EEE</u> Contact : <u>Camille Bernery</u> et <u>Yohann Soubeyran</u>

#### Retour sur la formation "Prévenir et surveiller les ENI marines en outre-mer'

Dix personnes des Antilles françaises et de Guyane ont participé à la formation sur les espèces non-indigènes (ENI) marines organi en Martinique du 6 au 9 février par le Réseau EEE outre-mer grâce au soutien de l'IFRECOR. Cette session a également bénéficié de l'expertise de l'OFB et de l'Unité PatriNat.

Sur des bases de pédagogie active, cette formation a associé apports théoriques en salle et applications concrètes sur le terrain. Les participants ont effectué des prélèvements d'ENI sur les pontons de la marina du Marin afin de réaliser de premiers échantillonnages sur ce site qui constitue un potentiel point d'entrée d'espèces

Pour en savoir plus :

- Contact : Clara Singh

Consulter l'article détaillé



### Actualités internationales de l'UICN

### Mise à jour de la Liste rouge mondiale

La Liste rouge mondiale de l'UICN a connu sa nière mise à jour en décembre 2023

Au total, 157 180 espèces sont désormais évaluées, dont 44 016 menacées. On trouve notamment parmi ces espèces menacées 41 % des amphibiens du monde, 21 % des repibles, 12 % des oiseaux, 26 % des mammifères, 37 % des requins et riales, 36 % des coraux constructeurs de réclfs, 34 % des conifères et 70 % des cycadées.

Consulter le communiqué de presse

n roccasion de cette mise à jour, les résultats de la Liste rouge nationale sur la flore endémique de Polynésie française ont été intégrés aux évaluations mondiales, la catégorie de menace d'une espèce endémique à l'échelle nationale équivalant à sa catégorie mondiale. L'intégration des évaluations nationales des espèces endémiques dans la Liste rouge mondiale devrait se poursuivre dans les années à venir.

- Consulter la Liste rouge de la flore endémique de Polynésie française - Contact : Simon Véron



#### Pour une cohabitation durable avec le Loup en France

Alors qu'un nouveau PNA (Plan national d'actions) 2024-2029 sur le Loup et les activités d'élévage était en préparation, le Comité français de l'UICN s'est exprimé en find d'année demirée en faveur de la recherche d'une approche équilibrée pour mettre en œuvre une cohabitation durable et apaisée entre le Loup, comme toute autre espèce de la faune sauvage, et les activités humaines.

Suite à cette position, il s'est associé à 10 autres organisations de protection de la nature (WWF France, FNE, LPO, ASPAS, Humanité à Biodiversité, SNPN, SFEPM, FERUS, Opie, Société Herpétologique de France) pour lancer une grande pétition citoyenne appelant le Gouvernement français à rejeter la proposition de la Commission européenne d'abaisser le statut de protection du Loup et de faciliter sa destruction.

- Pour en savoir plus :
   Lire la <u>position du Comité français de l'UICN</u> sur le sujet
   Consulter <u>Tariclie de la Commission européenne</u> du 20 décembre 2023
   Contact : <u>Inès Andrieu d'Iray</u>

#### Fermeture temporaire des activités de pêche dans le golfe de Gascogne

Cette année, et pour la première fois, un arrêté établissant des fermetures spatio-temporelles des activités de pêche a été pris dans le but de réduire les captures accidentelles de petits cétacés dans le golfe de Gascogne.

Cet arrêté, en vigueur pour les années 2024, 2025 et 2026, fait suite à l'avis motivé adressé par la Commission européenne à la France en juillet 2022 ainsi qu'aux différents recours déposés par les associations auprès du Conseil d'État. Le Comité français de l'UICN s'était associé à ces actions depuis début 2022 en adressant plusieurs courriers aux ministères concernés.

Concrètement, les navires français et étrangers d'une longueur égale ou supérieure à 8 mètres et utilisant des engins de pêche à risque élevé de captures de petits cétacés not été interdits de sortie en mer du 22 janvier au 20 février inclus.



Selon les premières conclusions de Pelagis, le coordinateur du réseau national des échouages, 173 petits cétacés ont été retrouvés échoués morts pendant cette période de fermeture. En se basant sur les années précédentes, à conditions météo comparables, plusieurs centaines d'échouages auraient pu être attendus sans la période de fermeture (741 échoués morts en 2023). Même s'il convient de rester prudents sur l'efficacité de cette mesure tant que la période à risque n'est pas entièrement passée, force est de constater que la fermeture temporaire a déjà contribué à réduire le niveau des écho

- Pour en savoir plus :
   Consulter l'arrêté du 24 octobre 2023 établissant des mesures spatio-temporelles visant la réduction
- des captures accidentelles de petits cétacés dans le golfe de Gascogne
   Lire le bilan de Pelagis du 22 mars 2024 sur les échouages survenus durant la période de fermeture cet hiver
- Contact : Inès Andrieu d'Iray

# Ouvrages et publications

#### Parution du premier guide d'identification des oiseaux de Guyane

Fruit d'un travail collaboratif de très longue haleine, le guide expert des oiseaux de Guyane est le premier guide d'identification de ces espèces pour le territoire.

Conçu, rédigé et mis en pages par Sylvain Uriot pour le GEPOG, fouvrage co-édité par le GEPOG, Slotope éditions et le MNHN, présente en détail toutes les espèces d'oiseaux recensées en Güyane. Chacune d'entre elles est présentée dans ses différents plumages à partir d'une sélection de photographies détourées où les principaux crières sont pointés. Les textes descriptifs précisent les risques de confusion, les habitats le comportement et le statut de l'espèce. descriptis precisent les insqués de comusion, les habitats, le comportement et le statut de l'espèce, complétés par une carte de répartition. Pour les espèces migratrices, le statut de conservation, le niveau de protection et les périodes d'observation sont indiqués. Enfin, des textes introductifs fournissent des informations sur les espaces naturels guyanais et l'ornithologie guyanaise.



Ce « guide expert », n'est pas réservé aux spécialistes, l'auteur et le GEPOG ont souhaité qu'il s'adresse à tous les naturalistes amateurs ou professionnels comme au grand public désireux de reconnaître les oiseaux présents sur le territoire. Avec 600 pages, 811 espèces décrites, près de 4000 photos et des textes à la fois précis et clairs, richement documentés, ce guide devient le nouvel ouvrage de référence sur l'avifaune de Guyane.

### Pour en savoir plus :

- Consulter le <u>site internet de l'association GEPOG</u>
   Contacter l'<u>association GEPOG</u>

# Autres lettres d'informations de l'UICN

# Parmi les dernières lettres d'actualités de l'UICN :

- Lettre d'actualités de la SSC : Numéro de mars 2024

# Les autres lettres d'actualités du programme "espèces" du Comité

- Lettre d'informations du Centre de ressources EEE: <u>Numéro 31 février/mars 2024</u>
   Lettre d'informations du Réseau EEE outre-mer: <u>Numéro de février 2024</u>

### Réalisation : Lena Baraud (Comité français de l'UICN).

# Crédits photographiques

# www.uicn.fr | uicn@uicn.fr





Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations de notre part par email, vous pouvez vous désinscrire

Se désinscrire de la liste de diffusion